

Édition du "REVEIL DU NORD" 186, rue de Paris, Lille. Bureaux à PARIS 43, boul. Haussmann (9^e)

Qualité

BUREAU: ROUBAIX 46, rue de la Gare, 46. TOURCOING 8, rue Desurmont, 8.

La plus forte vente de la région

Directeur: Eug. GUILLAUME

DÉTROITS ET TUNNELS

ENFONCE, Louis XIV le roi-soleil qui, de nos jours, ne ferait pas plus d'effet qu'une lampe de cinquante bougies, était un type dans le genre de Clemenceau: il passait son temps à faire des mots qui, parfois, se traduisaient en maux pour ses sujets. On en a conservé quelques-uns qui servent encore, comme: « Etal, c'est moi! » — « Il n'y a plus de Pyrénées ».

Ce dernier, qui ne fut jamais prononcé d'ailleurs, lui fut attribué le jour où il expédia son petit-fils en Espagne où il lui avait trouvé une place de roi. Au fond, ça ne voulait rien dire du tout. Les monts pyrénéens restaient toujours à leur place et ce n'est qu'une couronne changeante de tête, ça ne diminuait pas d'un pouce la distance — ni les difficultés de transport — entre Paris et Madrid.

M. Dumergue a fait bien plus fort que ça, le jour où il a inauguré la gare internationale, construite à l'entrée du tunnel qui permet aux rapides de passer sans s'en apercevoir au-dessous des Pyrénées, et notre brave Gastoulet n'a cependant pas cru devoir prononcer ce jour-là des paroles hicrotiques.

Même modestie encore de la part de S. M. Alphonse XIII, roi de toutes les Espagnes, qui annonçait la semaine dernière que le tunnel sous le détroit de Gibraltar serait créé avant celui qui doit franchir le Pas-de-Calais.

Et il y avait cependant là de quoi placer un « mot » destiné à la postérité! En effet, avec le tunnel de Gibraltar, il n'y a non seulement plus de Pyrénées, mais il n'y a plus de Méditerranée, au sens propre du mot. On pourra s'installer dans son wagon à la gare d'Orléans pour en descendre à Rabat, à Cap, à Constantine, à Alger, voire même au Foz de Boune Espérance.

C'est là un projet véritablement sensationnel et ce qui l'est encore plus c'est l'assurance que le roi d'Espagne a donnée à l'un de nos confrères qui assistait au Congrès International des Chemins de Fer à Madrid, que le tunnel de Gibraltar serait soutenu percé avant celui de la Manole.

Les Maures vont vite, dit — à peu près — le proverbe et on peut croire que leurs descendants ne sont pas moins rapides lorsqu'ils parlent ainsi. Mais il se pourrait aussi que S. M. Alphonso soit un humoriste de classe qui, connaissant l'empressement que les Anglais mettent à accepter le tunnel sous la Manche, ne s'engage pas beaucoup en fixant, pour l'exécution du tunnel de Gibraltar une date antérieure à celle du percement de l'eau dans les deux détroits!

Cependant on peut dire qu'il s'agit là de quelque chose de tout à fait sérieux puisque en même temps que parlait le roi d'Espagne, le Bulletin de la Chambre de Commerce espagnole de Paris consacrait une étude très complète du projet de tunnel qui coûterait environ 200 millions de pesetas.

Ce ne serait pas là, croit-on, la plus grande difficulté à surmonter, et il faut espérer, pour le bon renom de l'humanité que l'on trouvera aussi facilement ces 200 millions de pesetas que les 111.600.000 fr. que le Congrès Américain a manifesté l'intention d'affecter, sans hésitation ni murmure, à la construction d'une « forteresse de l'air ».

Cet outillage de la nécessité se fait vivement sentir au pays des champions du désarmement général et de la paix universelle sergent construit sur les plans du colonel John Paeglow (Ce colonel est, malgré son titre, un simple « pékin », car, vous le savez peut-être, tout le monde est colonel dans ce pays de désarmement général).

Une dépêche de Belleville — qui n'est pas dans les environs de Paris, comme vous pourriez le croire, mais dans l'Illinois (U. S. A.) — annonce que le colonel Paeglow a soumis aux autorités ses plans pour la construction d'un immense dirigeable blindé, muni par huit moteurs et capable de naviguer à 150 kilomètres à l'heure.

Ce « croiseur » américain aurait un armement de dix mitrailleuses et emporterait plusieurs milliers de kilogrammes de bombes. Tout fait prévoir que ce superdirigeable « the greatest on the World » sera accepté par le Congrès.

Perspective pacifique et charmante que celle du lancement prochain — après baptême au Château-Lapompe et sermon du successeur du candide M. Wilson — de ce dreadnought aérien, capable de venir jeter, comme un fleur, quelques tonnes de bombes remplies d'explosifs et de gaz asphyxiants sur les villes et cités. J'espère bien que le Congrès américain, poussera l'humour jusqu'à appeler son dirigeable « the Peace ». Ce serait une bonne réplique à cette promesse d'Alphonse XIII qui, comme un bon ballot d'Européen millariste et guerrier, (qu'il dise en U.S.A.) parle d'employer son argent à percer des tunnels.

Le maire communiste d'Ivry a été arrêté
Le maire communiste d'Ivry a été arrêté hier matin par des gardiens de la paix du commissariat de la localité. Le maire était recherché pour provocation de militaires à la désobéissance dans un but anarchique.

TERRIBLE DRAME DE LA JALOUSIE HIER SAMEDI, A MAUBEUGE

Un forcené tua sa maîtresse à coups de revolver puis blessa un policier venu pour l'arrêter. Il se tira ensuite une balle dans la tête

L'agglomération de Maubeuge intra muros qui vit sans heurts et sans coups, d'une existence calme, mesurée, et bourgeoise, a connu hier matin, de terribles événements. Vers 10 h. 30, à l'heure du marché et au moment où la circulation et l'anIMATION, battaient leur plein dans la rue de France, un drame brutal, horrible, éclatait.

Un dangereux repris de justice, sorti depuis peu de prison, venait de tuer sa maîtresse à cinq coups de revolver une femme, son ancienne maîtresse.

Un sous-brigadier de police, intervenu, gisait devant la porte, blessé d'une balle. Il fallut un véritable siège de la maison pour réduire le criminel à merci, mais celui-ci, se voyant pris, s'était fait justice. Un tel drame ne se voit pas, on s'en doute, sans causer un quartier et même toute une petite ville.

En quelques minutes, une véritable foule se pressait aux abords de la maison et il fallut organiser un service d'ordre.

En allant au rapport

Comme tous les matins, le sous-brigadier Florimond Malbrancq, de la police de Maubeuge, se rendait hier vers 10 h. 45, au rapport journalier au commissariat. Comme il passait rue de France, on attention fut attirée par un rassemblement formé devant la maison portant le n° 25, dont le rez-de-chaussée est occupé par le magasin d'appareils de chauffage de M. Bortiaux. Il pressa le pas et à ce moment, des personnes sortant de l'immeuble accoururent vers lui en disant: « Halez-vous, on se tue dans la maison ».

A quelques mètres, le policier apprit que quelques instants avant plusieurs coups de revolver venant de derrière, dans un cri de douleur, au premier étage, dans le logement occupé par Mme Berthe Lhotellerie.

A peine, avait-il mis le pied sur l'escalier conduisant à l'étage, qu'un nouveau coup de feu claqua et que le policier chancelait, s'appuyant au mur, la cuisse trouée d'une balle.

Tant bien que mal, M. Malbrancq réussit à sortir du couloir. A ce moment, deux gendarmes qui venaient de conduire des prisonniers passaient dans la rue et apercevaient, le blessé. N'écouter que leur devoir, ils en firent à leur tour, dans le dangereux couloir.

« Avance, et je te brüle... »

En haut d'un escalier sombre et tortueux se tenait un homme armé d'un revolver.

La femme-escroc qui « roula » trente commissaires de police



Marcelle Moine, née à Paris, en 1897, défilait en pleurs aux commissariats de police de la capitale et déclarait que l'on venait de lui voler son sac à main. Le secrétaire du commissariat et même le commissaire s'appuyèrent alors sur son sac et lui prêtèrent quelque argent afin qu'elle pût rentrer à Rambouillet ou Fontainebleau où elle prétendait habiter. C'est ainsi qu'une trentaine de commissaires de police ont été dupes de cette femme-escroc audacieuse.

On voit ici Marcelle Moine, qui vient d'être arrêtée.

Cet individu, dès qu'il eut aperçu le premier gendarme, le défit en ces termes: « Avance, maintenant que je te brüle! ». Cependant, le gendarme Pouille le tenait en respect avec son pistolet, tablant en même temps de parlementer pour l'amener à la raison. « Descendez, l'arrêt n'est pas bête, il vaut mieux que vous vous rendiez ». Ce à quoi l'homme répliqua: « Oul, mais elle est morte », et l'on comprit alors qu'il y avait déjà une pauvre victime.

Cependant, M. Carrance, commissaire de police; Monard, adjudant de gendarmerie, arrivèrent à la tête de leur personnel. Alors le criminel déclara: « Donnez-moi cinq minutes de répit ».

Un court silence, le bruit d'une porte s'ouvre, une détonation, le choc mou d'un corps qui tombe sur le plancher, puis plus rien. Avec précautions, mais résolus, la police et la gendarmerie pénétrèrent alors dans le logement.

Une mare de sang, deux cadavres

Dans le petit vestibule d'entrée qui précède l'unique chambre, un triste spectacle s'offrit à leur vue. Haignant dans une large flaque de sang qui a coulé sur le plancher et éclaboussé le bas des murs, deux cadavres sont étendus: celui d'une femme, la tête horriblement trouée de cinq balles, tirées à bout portant. (On distingue nettement les brûlures de la poudre), celui d'un homme, la tempe fracassée, rassuré.

L'homme est couché sur le corps de la femme, sa main tient encore un petit revolver de précision à manche noir, aux nickelures brillantes, un vrai bijou de mort.

Dans la chambre contigüe à ce vestibule, un homme d'un certain âge est blotti peureusement il a assisté impuissant à ce drame sanglant.

Un individu peu recommandable

La victime, Berthe Lhotellerie, âgée de 30 ans, vivait maritalement depuis quelque temps avec un maçon, du nom de Georges Joly. Sa moralité, certes, n'était pas parfaite, rassuré.

Entre temps, elle ne désignait pas d'autres hommages. Avant de venir vivre avec Joly, elle avait accordé ses faveurs à un individu privé depuis peu dans le pays.

Cet homme, Eugène Bernard, né le 21 février 1892 à Nancy et exerçant la profession de métallurgiste, n'avait pas d'antécédents très rassurants.

Il venait de sortir de la prison centrale de Melun où il avait purgé une peine de 10 ans de réclusion, prononcée en 1919 par la Cour d'assises de la Haute-Saône pour coups et blessures, traves avec préméditation.

Il était de plus, « terdit », de séjour pour 30 ans dans divers départements. La bonne harmonie ne fut pas de longue durée et bientôt, Berthe vint à se séparer avec Bernard pour aller habiter avec Joly.

Le ressentiment de l'amant évincé fut très vif. A diverses reprises, il pria Berthe de revenir à de meilleurs sentiments... son regard. Entre autres moyen de persuasion, il employa la menace à ses coups.

Sa colère s'accroît deux jours avant le drame. Bernard attaque Joly à coups de poings alors que celui-ci rentrait chez lui. Blessures de la face, saigne pour coups et. M. Carrance, commissaire de police, saisit d'une plainte, rédigea contre Bernard un procès-verbal.

Vendredi soir, Bernard rencontra son ex-maîtresse. Il renouvela ses menaces de mort. Le lendemain matin, vers 9 h. 30, c'est-à-dire moins d'une heure avant le drame, l'homme se rendait chez un armurier de la ville achetant pour ses francs un revolver automatique de précision et 20 balles. On sait l'usage terrible qu'il en fit.

(LIRE LA SUITE EN DEUXIEME PAGE)

LA MORT MYSTÉRIEUSE D'UNE CULTIVATRICE à Cagnoncles

Elle fut trouvée pendue dans des circonstances qui parurent étranges et le Parquet, saisi de l'affaire a ordonné l'autopsie.

(DE NOS ENVOIS SPÉCIAUX)

La possible commune de Cagnoncles près de Cambrai a été mise dans un vif émoi à la suite de la mort dans des circonstances assez troublantes d'une cultivatrice, Mme Victoria Dambrine.

Le médecin ayant refusé de permettre d'inhumer, la gendarmerie procéda à une enquête très soignée et le Parquet de Douai décerna un mandat d'amener contre le mari de la fermière.

Hier dans la soirée, M. Dimal, médecin légiste a pratiqué l'autopsie du corps. Les conclusions du praticien, qui seront très prochainement transmises au Juge d'Instruction s'énoncent à coup sûr dans un sens où dans l'autre le mystère qui pesait encore envelopper cette affaire.

On a parlé, on parle encore dans Cagnoncles, de crime, de dévotion de l'écouloir, etc. En réalité et plus simplement, Mme Victoria Dambrine n'a-t-elle pas volontairement mis fin à ses jours? Ne porte-t-on pas à son égard une accusation dont souffre toute l'honneur de la famille du cultivateur?

Voici ce que nous a appris notre enquête:

Un triste ménage

M. Oscar Dambrine, âgé de 38 ans, exploite une petite ferme au Calvaire de Cagnoncles, sur la route de Cambrai à Solesmes. Issu d'une excellente famille, ayant reçu une bonne éducation, il s'était depuis la guerre



L'entrée de l'étable dans laquelle Mme Victoria Dambrine fut trouvée pendue.

adonné à la boisson. Son penchant déplorable avait été pour sa femme, née Victoria Legrand, fille d'un estimable fermier. La bonne harmonie ne régnait pas dans ce ménage, et Oscar Dambrine menait, de jours en jours, la vie dure à sa femme.

Sous l'empire de l'alcool, il était devenu brutal, jaloux, violent et il arrivait fréquemment qu'à la suite de scènes un peu trop vives, Mme Dambrine dut chercher refuge dans le voisinage où quelquefois coucher à la belle étoile.

Le soir suivant, les vapeurs de l'ivresse dissipées, mari et femme se retrouvaient amis.

Pendue

Judi dernier, le ménage ayant reçu d'amples provisions de vin, l'époux sacrifia largement à Bacchus. En résultat, le soir, une scène violente, qu'entendirent les voisins. Le lendemain, vers 10 h. 30, on vit Dambrine partir aux champs. Vers 12 h. 30, il revenait au logis.

Quelques minutes s'étaient à peine passées après son retour qu'il accourait, hagard, chez un voisin: « Viens vite, prends un couteau, ma femme est pendue! »

La cultivatrice fut trouvée pendue dans l'étable, à l'un des barreaux du râtelier, mais le mode de pendaison devait paraître anormal. En effet, un cordeau accroché à un barreau lui enserrait la tête, en passant de la nuque à la commissure des lèvres. Le corps, ainsi suspendu, avait les pieds touchant le sol.

Le docteur Baude, d'Escaudœuvres, fut appelé. La gendarmerie d'Ivry fut alertée. Les circonstances de cette mort paraissent des plus troublantes, et déjà la rumeur publique, toujours ardente à dramatiser, colportait sur le compte du mari des bruits fauchés. On rapetait d'anciennes menaces. On parlait des craintes de la femme, de mise en scène macabre, etc., etc.

Le docteur Baude, d'Escaudœuvres, arriva vers 12 h. 30 à la ferme. Après avoir examiné le corps, il refusa le permis d'inhumer et déclara que la mort pouvait remonter à un intervalle de deux heures environ.

(LIRE LA SUITE EN DEUXIEME PAGE)

LE BEAU VOYAGE D'ÉTUDES DE L'ASSOCIATION DES GRANDS PORTS FRANÇAIS

Après avoir visité les grands ports anglais les délégués ont consacré la journée d'hier aux installations du Port de Dunkerque.

(DE NOS ENVOIS SPÉCIAUX)

L'Association des grands Ports Français que fonda M. Chaumet avec le concours de grands pionniers maritimes, tels Charles Rouz et Del Plaz, comprend une bonne part de parlementaires que leur rôle dans les grandes commissions désigne tout naturellement et de haute fonctionnaires, ingénieurs, techniciens, qui ne sauraient laisser passer l'occasion de se renseigner par le coup d'œil qui vaut

le ont connu de sérieuses difficultés. On avait grand de voir trop grand; ce n'est peut-être plus l'avis de ceux qui se sont réunis des ports anglais où on semble avoir compris, et sans la nécessité des grands programmes.

A la Chambre de Commerce

Arrivée à 6 heures à Dunkerque par la maille « Alsacien » les membres de la commission d'en-



Les délégués de l'Association des Grands Ports Français, sur le perron de la Chambre de Commerce de Dunkerque, après la réception. On voit, au centre, M. Jean Trystram (-), président de la Chambre de Commerce de Dunkerque, entouré à sa droite, M. le sénateur Bricou, chef de la délégation; à sa gauche, M. Mahieu, sénateur du Nord.

mettez que tous les rapports pour se faire une idée d'ensemble. C'est dans cet ordre d'idées que le groupement a envoyé pour un premier voyage d'études, une délégation dans les grands ports allemands, hollandais et belges. Le dernier voyage doit consister aux ports anglais de Londres, Liverpool et Newcastle, avec un retour une journée pour Dunkerque.

C'est bien peu pour donner à ceux qui n'auraient pas vu notre grand port septennal depuis plusieurs années une idée exacte et suffisante de la formidable extension des installations maritimes et de la nécessité qu'il y a pour la vaste région qu'elle dessert et pour le pays tout entier d'en poursuivre activement la cadence. M. Broquière, le distingué ingénieur en chef du Port de Dunkerque, dont le nom restera inséparable du grand œuvre qui s'y est accompli depuis la guerre et qui se poursuivra selon un plan loyalement mari à l'heure présente au cours d'une visite par le détail à notre ressortir cette conférence dans l'effort, cette régularité à suivre un programme dans les premiers mois pour avoir été jetés ou l'endemain de la tournée.

quité de l'Association des Grands Ports Français rentrait d'Angleterre ont après une courte réception à bord du paquebot, pris un léger repas. Glions parmi les nobles de la délégation MM. Brindeau, secrétaire de la Seine-Inférieure, président de la Commission d'études de la marine, marchand et vice-président du groupement; Gaston Bissie, député du Gard, ancien ministre, président de la Commission des Travaux publics; M. Marin-Bouchon, Armand Calmel; M. Bedouce, député de la Haute-Garonne, rapporteur du budget des Travaux publics à la Commission des Finances; M. Candace, député de la Gironde, vice-président de la Commission des Finances; MM. les députés Outrey, Raude, J. Odin; Ch. Leboucq, ancien député; Kauffmann, inspecteur général des Ponts et Chaussées; M. Pierre Galloux, conseiller d'Etat; M. Béland, président de l'Union des Chambres de Commerce françaises à l'étranger, de nombreux délégués des ports de l'Ouest et du Sud-Ouest de la région maritime. M. Jean Trystram, président de la Chambre de Commerce de Dunkerque qu'accompagnait M. Mahieu, sénateur du Nord, souhaita la bienvenue aux délégués devant lesquels M. Broquière fit un rapide exposé de l'avenir du port de Dunkerque.

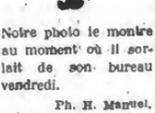
La visite des installations

Sous la conduite de M. Broquière on visita les services et les installations. On fut impressionné par les darses et quais avec plusieurs arrières, au vaste hangar de la Chambre de Commerce, au silo à grains que la caravane escalada pour respirer l'air pur de la région, les installations soubatiales. On termina une malinée bien remplie par une visite aux travaux de démantèlement et au canal exutoire, à l'île Jeanty.

(LIRE LA SUITE EN DEUXIEME PAGE)

Le maréchal JOFFRE EST BIEN PORTANT

Des bruits ayant couru annonçant que le maréchal Joffre était gravement malade, nous sommes venus à son Elai-Major où nous avons trouvé le Maréchal bien portant.



Notre photo le montre au moment où il sortait de son bureau vendredi.

Ph. H. Martel.

2 HABITANTES DE WITTES ACCUSÉES DE SORCELLERIE



Mme Hermance WALLARD, la prétendue « sorcière », de Wittes.

De même qu'il restera toujours des cotons de terre à défricher, on ne peut s'étonner de voir subsister en certains hameaux, que le progrès laisse provisoirement à l'écart, un refuge à des superstitions d'un autre âge. Beauvoisin d'entre nous, d'ailleurs, pourraient revenir à la modestie en admettant avec un philosophe moderne que nul n'est sans préjugé et qu'on attendra toujours l'homme absolument affranchi. Le troisième convité, accueilli d'abord lorsqu'on se met à table, est le plus banal exemple d'un état d'esprit qui peut varier de formes, sans se modifier.

Il y a tout de même une marge avec ce qui se passe, depuis un mois, au hameau de Cornet, commune de Wittes, près d'Atre-sur-la-Lys, petit noyau agricole, quelques fermes et maisons, en face du canal. Quelques paysans impressionnés par le reboutement qu'ils avaient fait appeler pour leur bétail, se sont mis en tête qu'on leur avait jeté le « mauvais sort ».

On est aussi vite fait de trouver les sorcières — deux braves ménagères, Mme veuve Hermance Wallard, seize-ans, et sa fille Marie-Louise, qu'on lit rigoureusement à l'écart, sans autre souci du grave préjudice matériel et moral qui leur est causé.

(LIRE LA SUITE EN DEUXIEME PAGE)

MILITANTS COMMUNISTES CONDAMNÉS A LILLE

Au tribunal correctionnel de Lille, l'audience de samedi matin a été presque exclusivement consacrée à l'examen des poursuites engagées contre des militants communistes, à la suite de divers articles publiés dans le journal « l'Enchaîné ».

L'un de ceux-ci était Jules Martel, 77 ans, pris en qualité de gérant de ce journal. Un des articles incriminés avait paru le 28 février dernier sous le titre: « Lutte commune des ouvriers des soldats ». L'auteur de l'article, indigné qu'il fallait expliquer aux consorts le rôle de l'armée bourgeoise et les préparer à la désagrégation de l'armée impérialiste en les faisant manifester devant les conseils de révision, qu'il fallait les préparer à lutter contre les périodes et à transformer celles-ci en périodes d'entraînements révolutionnaires et de désagréger les sociétés de préparation militaire ».

A un autre date, ce même journal annonçait l'ouverture d'une souscription pour l'achat de trois mitrailleuses.

M. le substitut Verdun a demandé au tribunal de considérer les faits qui ont amené Martel devant le tribunal comme un délit de droit commun et de prononcer à l'encontre de l'inculpé la contrainte par corps, qui ne peut être prononcée en matière de délit politique.

Après intervention de M. Delvalle pour l'inculpé, celui-ci a été condamné à 15 jours de prison avec sursis, sauf en ce qui concerne l'ouverture d'une souscription, affaire qui a été mise en délibéré.

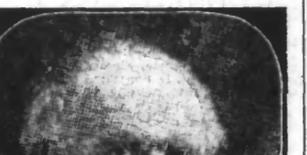
Après Martel, comparut Dumesnil Cyrille, 52 ans, pris également comme gérant de « l'Enchaîné », à qui on reprochait des articles parus dans les numéros des 13 et 23 avril 1929, faisant l'apologie des crimes de meurtre, pillage ou incendie, dans un but de propagande anarchique.

Ce journal a publié, en les accompagnant de commentaires, le récit d'un incident qui eurent lieu à DUNKERQUE en octobre 1902 et à LENS en avril 1905, à l'occasion des grèves de dockers et de marins. Dumesnil avait déclaré avoir lu ces articles, les avoir approuvés. Après plaidoirie de M. Delvalle, il a été condamné à un mois de prison avec sursis.

Enfin, Coulon Maurice, colporteur à 55 ans, CLIN, comparait sous le chef de provocation de militaires à la désobéissance. On lui reprochait d'avoir, à Secin, vendu le journal « Le Conscri », qui reproduisait de nombreux articles concernant les militaires à la désobéissance.

Il a été condamné, toujours après plaidoirie de M. Delvalle, à trois mois de prison et 300 fr. d'amende.

HONNEUR AU DOYEN DES CARILLONNEURS



M. Gastave CANTELON, le vénéré carillonneur Saint-Quentin.

« Les hommes doivent réentendre ainsi parfois, les chansons de leur jeunesse. » — Georges RODENBACH

A Saint-Quentin, comme dans de nombreuses villes du Nord de la France et de Belgique, un gai carillon égrené, du haut de l'Hotel de Ville ou d'un vieux beffroi des notes d'argent qui s'en vont, insouciantes et ailées, révélant au cœur des hommes des sentiments joyeux ou profonds mêlés à de doux souvenirs. C'est un des charmes les plus précieux et les plus délicats de nos cités tristes, vibrant soudain de chants clairs et légers qui dévoilent à l'étranger ardent l'âme souriante et fine de ceux du Nord « masqué d'une rude et apparente froideur. Combien s'y trompent et s'y laissent prendre à cette incompétence agalade » qui, après tout, en vaut bien d'autres.

(LIRE LA SUITE EN DEUXIEME PAGE)

C'est en 2^e page que parait notre nouveau roman feuilleton: LA PETITE CHATELAINE PAR ETIENNE NICHEL

Le pèlerinage aux cimetières du front des mères et veuves américaines



Un premier groupe de mères et de veuves américaines, au nombre de deux cent trente-et-une, est arrivé en France. Elles se rendent en pèlerinage aux cimetières du front où reposent leurs chers et leurs braves enfants. Elles ont été l'objet d'une chaleureuse réception. Elles sont arrivées à Paris à la gare des Invalides. On voit ici le capitaine B.W. Kintnerman de la Washington Division, offrant des fleurs sur le bas-côté du train. A Mrs. L. Lindsey, 65 ans, doyenne de ce groupe, originaire de Cincinnati (Ohio).

(LIRE LA SUITE EN DEUXIEME PAGE)